

SYNTHÉMATIQUE COMPARÉE

par Christos CLAIRIS

L'intitulé de cette communication m'a été suggéré en particulier par une des questions qui font partie du développement de ce thème, à savoir

«Dans quelle mesure la structure d'une langue particulière favorise-t-elle ou non tel ou tel procédé de créativité lexicale ?»

J'ai donc choisi de prendre en compte le comportement à cet égard des quatre langues sur lesquelles nous disposons de travaux en la matière : le français, le grec, le turc et le qawasqar. Il s'agit de deux langues indo-européennes, dont l'une est le prototype même d'une langue flexionnelle, le **grec**, l'autre étant le **français**, d'une langue agglutinante à suffixes, le **turc**, et d'une langue amérindienne en voie d'extinction, sans opposition verbo-nominale et qui manifeste dans sa structure actuelle, tous les signes liés à cet état de disparition, le **qawasqar**.

Ces quatre langues, typologiquement bien différentes/différenciées, présentent pour moi l'avantage d'être des langues que je connais de très près : le grec est ma langue première sur laquelle je viens de publier en collaboration avec Georges Babiniotis une grammaire fonctionnelle¹ dans laquelle les procédures de créativité lexicale occupent une large place, le turc fut ma seconde "langue première" et il s'agit bien d'une langue sur laquelle on dispose de nombreuses études², le français qui m'offre son hospitalité depuis plusieurs décennies n'a pas de secrets dans ce domaine, surtout grâce à la *Grammaire fonctionnelle du français*³ ; quant au qawasqar, j'ai consacré une bonne

¹ CLAIRIS Christos et Georges BABINIOTIS, 2005, *Γραμματική της Νέας Ελληνικής. Δομολειτουργική - Επικοινωνιακή* (Grammaire du grec moderne. Structurale, fonctionnelle et communicationnelle), Athènes, Ellinika Grammata, XXXV+1162 p.

² Cf entre autres BAZIN Louis, 1987, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Maisonneuve, 201 p. ; VARDAR Berke, 1985, Les zones de l'innovation terminologique, Observations sur le modèle turc, *La Linguistique*, 21, Paris, P.U.F., p. 297-308 ; VARDAR Berke, 1989, Les dimensions axiologique et synthématique de la dynamique lexicale, *Actes du XVIe Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Paris, p. 208-210.

³ MARTINET André (dir), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif-Didier, § 1.29, 1.32, p. 19-21, et quatrième partie **Synthématique**, par Jeanne MARTINET, § 6.1 à 6.66, p. 233-268.

douzaine d'années de ma vie pour en faire la première description linguistique dans le cadre de mon doctorat d'état⁴.

Avant de continuer, il faudrait rappeler en deux mots pour ceux qui ne sont pas suffisamment familiers du fonctionnalisme d'André Martinet, qu'il a proposé le terme et le concept de **synthème**⁵ justement pour disposer d'un outil d'analyse cohérent avec l'ensemble du cadre théorique de la linguistique fonctionnelle et ceci afin de pouvoir étudier la créativité lexicale dans les langues les plus diverses. Le domaine de la synthématique se réfère donc à ce que les Allemands désignent comme *Wortbildung* et couvre la dérivation et la composition en incluant le figement : en d'autres termes la synthématique concerne tout complexe d'unités significatives pouvant se comporter comme une unité simple.

Je reviens maintenant à la question posée par le thème. Disons-le tout de suite, si on considère d'une façon générale les trois grands procédés de création lexicale, à savoir la dérivation, la composition et le figement, on observe qu'ils sont attestés dans les quatre langues prises en considération. Ayant déjà mentionné les études disponibles je n'insisterai pas sur l'aspect relatif à leur existence.

En revanche, si on examine de plus près le détail de la réalisation d'une procédure on peut constater effectivement des différences liées à la typologie des langues en question. Ainsi, par exemple, nous pouvons établir une première catégorisation au niveau de la dérivation :

- a) d'une part on a affaire à des langues qui peuvent avoir recours aussi bien à des préfixes qu'à des suffixes ; le grec et le français appartiennent à cette catégorie ;
- b) d'autre part on a affaire à des langues qui n'admettent que des suffixes et pour lesquelles toute préfixation est exclue ; le turc et le qawasqar seront classés dans cette catégorie.

⁴ CLAIRIS Christos, 1987, *El qawasqar. Lingüística fueguina. Teoría y descripción*, Valdivia, Estudios Filológicos, 530 p.

⁵ MARTINET André, 1967, Syntagme et synthème, *La Linguistique*, 30-1, Paris, P.U.F., p. 79-83 p. ; MARTINET Jeanne, 1999, Le synthème, Bibliographie, *La Linguistique*, 35-2, Paris, P.U.F., p. 17-21. Voir aussi DEBATY-LUCA Thierry, 1986, *Théorie fonctionnelle de la suffixation* (appliquée principalement au français et au wallon du Centre), Paris, Société d'édition «Les Belles Lettres, 344 p.

Par ailleurs, et à un niveau purement morphologique, on observera que le caractère flexionnel du grec, source d'amalgames très fréquents, se trouve à l'origine d'une difficulté particulière qui consiste à la quasi impossibilité d'identifier les bornes/limites des suffixes dérivatifs par rapport aux connecteurs casuels (monèmes fonctionnels), la modalité du nombre et souvent le marqueur du sexe :

α-	δελφ-		ός	«frère»
a-	delph-		os	
préf. cumulatif	matrice/utérus		nominatif+sing+masc.	
α-	δελφ-	ών-	ω	«je concilie ; je fraternise»
a-	delph-	on-	o	
préf. cumulatif	matrice/utérus	suff. déverbatif	1 ^{ère} pers.+présent	
α-	δελφ-		ή	«sœur»
a-	delph-		ί	
préf. cumulatif	matrice/utérus		nominatif+sing+féminin	

En ce qui concerne le grec, mais aussi le français, on doit signaler le cas d'un certain nombre de prépositions, c'est-à-dire d'éléments syntaxiquement libres, qui s'unissent avec une base lexicale pour former des synthèmes en un seul mot. Des synthèmes comme *pourchasser*, *entrebâiller*, *contredire* répertoriés dans la *Grammaire Fonctionnelle du Français* ainsi qu'un grand nombre de synthèmes de ce type répertoriés dans notre grammaire du grec en constituent des exemples. On peut hésiter dans certains cas à se prononcer en faveur d'une dérivation ou d'une composition. Il me semble qu'il n'y a là aucun enjeu majeur et qu'on peut parfaitement adopter la sage formulation de Martinet dans la *Grammaire Fonctionnelle du Français*, p. 243, qui explique de quoi il s'agit : « Que l'on ait affaire à un préfixe proprement dit ou à un élément préfixé, ce qu'il faut noter, c'est le caractère productif de ce modèle synthématique. Ce que l'on constate, c'est l'existence d'une classe de monèmes qui sont préfixes, donc non libérables, dans certains synthèmes et libérables dans d'autres. »

Le cas du **qawasqar** offre un intérêt particulier (par rapport à la question posée). En effet, s'agissant d'une langue très isolée dans les canaux magéllaniques de la Patagonie occidentale, qui n'était parlée que par 47 locuteurs (enfants compris) au moment où j'ai entrepris sa première description linguistique dans les années 1970, on

aurait pu penser que sa créativité lexicale s'en trouverait affaiblie. Or, il n'en était pas du tout ainsi. Permettez-moi de citer ce que je précisais dans ma description de l'époque⁶ :

«Le qawasqar est une langue qui a une capacité remarquable de création de synthèmes. Dans ce domaine, même dans les circonstances actuelles, extrêmement défavorables, il a préservé sa vitalité. Le chercheur sera étonné de la faible quantité d'emprunts aux langues indo-européennes qu'on trouve en qawasqar, surtout s'il tente une comparaison en cette matière avec le comportement de certaines autres langues autochtones du continent sud-américain, comme le quechua, par exemple. »

Ensuite, je signalais

«l'attitude d'esprit des Qawasqar, qui les pousse à interpréter tous les événements et objets du monde dans leur langue, attitude qui a largement contribué à la limitation des emprunts. Aujourd'hui même [disais-je], les synthèmes se créent devant nos yeux comme dans un laboratoire expérimental. Il suffit de proposer à un Qawasqar de nommer quelque chose qui représente pour lui une nouvelle expérience, et il créera un terme sans hésiter. »

Il est aussi intéressant de signaler que

«Pour désigner un même objet, des locuteurs différents, ou encore le même locuteur s'il adopte un point de vue différent, peuvent créer divers synthèmes qui seront reconnus par la communauté. Ainsi un poste de radio peut être nommé *teles-qhar* "chose (pour) écouter", ou *jeqtal-qhar* "chose (qui) chante", ou encore *afsaqsta-qhar* "chose (qui) parle". D'un autre côté, les synthèmes expriment des virtualités sémantiques dont le sens précis se définit dans l'usage. La même construction synthématique peut désigner des objets différents ; dans ces cas, la réalité situationnelle est appelée à lever l'ambiguïté : *jeqtal-qhar* peut désigner aussi bien un poste de radio qu'un tourne-disque ; un synthème comme *lejes-qhar*, littéralement "chose (pour) regarder", peut selon les situations désigner un miroir, un télescope, des jumelles ou encore un poste de télévision. ».

Finalement en ce qui concerne le **turc**, langue à suffixes, je me contenterai d'analyser devant vous l'organisation d'un seul "mot", analyse qui vous permettra de vous rendre compte de la diversité des statuts des éléments constituants possibles.

⁶ CLAIRIS, 1987, *op. cit.*, p. 427.

Afyonkarahisar l> lafl t> ramad k> lar > m> z dan m> s> n> z ?

Afyon-kara-hisar-l>-lafl-t>r-a-ma-d>k-lar->m>z-dan-m>-s>n>z ?

Est-ce que vous êtes parmi ceux que nous n'avons pas pu transformer en habitants de Afyonkarahisar ?

Afyon-	kara-	hisar-	l>-	lafl	t>r-	a-	ma-	d>k-	lar-	>m>z	dan-	m>-	s>n>z ?
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

1 : afyon «opium»

2 : kara «noir»

3 : hisar «château, fort»

Afyonkarahisar : nom d'une ville de Turquie, composé de 3 monèmes ;

4 : -l>(-) : suffixe dérivatif, comme dans ev «maison» → ev-li «celui qui a une maison, marié» ;

5 : -lafl- : suffixe dérivatif, comme dans genç «jeune» → genç-lefl-mek «devenir jeune» ;

6 : -t>r- : suffixe dérivatif factitif, comme dans yap- «faire» → yap- t>r-mak «faire faire» ;

7 : -a- : suffixe dérivatif accompagné toujours de la négation -ma-, auquel cas il indique l'impossibilité, ou de -bil-, auquel cas il indique la possibilité ; yap- «faire» → yap-a-ma-mak «ne pas pouvoir faire», yap-a-bil-mek «pouvoir faire» ;

8 : -ma- : adverbe de négation intégré au syntagme verbal, yap- «faire» → yap-ma-mak «ne pas faire» ;

9 : -d>k- : suffixe dérivatif accompagné nécessairement d'un monème personnel, ver- «donner» → ver-di€-im «ce que j'ai donné», ver-di€-im para «l'argent que j'ai donné» ;

10 : -lar(-) : modalité de pluriel s'appliquant également aux nominaux et aux verbes, elma- «pomme» → elma-lar «pommes», gel-di «il/elle est venu» → gel-di-ler «ils/elles sont venu(e)s» ;

11 : ->m>z(-) : possessif 1^{ère} pers. pluriel "notre", ev «maison» → ev-imiz «notre maison» ;

12 : -dan(-) : connecteur (monème fonctionnel) indiquant la provenance, sokak «rue» → sokak-tan «de la rue» ;

13 : -m>(-) : adverbe d'interrogation s'appliquant également aux nominaux et aux verbes, güzel «beau, belle» → güzel mi ? «est-ce qu'il/elle est beau/belle ?», gel-di «il/elle est venu(e)» → gel-di-mi ? «est-ce qu'il/elle est venu(e)» ;

14 : -s>n>z : 2^{ème} personne pluriel incluant un ancien verbe "être", güzel «beau/belle» → güzel-siniz «vous êtes beau(x)/belle(s)».

A la fin de l'analyse on constate que les quatorze monèmes qui constituent ce mot turc ont des statuts bien différents. En résumé ce mot est constitué par trois monèmes nominaux formant un toponyme, *Afyonkarahisar*, cinq suffixes dérivatifs, deux adverbes, un monème de type modalité, un possessif, un connecteur (monème fonctionnel) et un monème personnel.

En guise de conclusion

- 1) Il semble évident que la créativité lexicale reste liée à la typologie des langues. On pourrait se poser la question de savoir si la créativité lexicale d'une langue est dépendante de sa structure. Autrement dit, est-ce qu'il y a des langues plus créatives que d'autres grâce à leur structures ? A la lumière de ce qu'on vient de voir, je me permettrai de formuler l'hypothèse que la créativité ne se voit nullement empêchée par une typologie particulière ; ce qui détermine les différences éventuelles dans la créativité lexicale doit être recherché plutôt dans l'attitude des locuteurs, c'est-à-dire plutôt dans les facteurs externes que dans les facteurs internes.
- 2) De la même façon, le recours aux emprunts dépend plutôt de facteurs externes que de la structure de la langue concernée ; rien dans la structure du français n'empêche de désigner comme *courriel* le courrier électronique, si certains préfèrent *email* ce choix n'est nullement motivé par la structure du français.
- 3) Dans le processus de création des termes par affixation, d'une façon générale, il peut y avoir hésitation et difficulté à reconnaître le statut fonctionnel d'un élément qui, tout en ayant la forme d'un suffixe, peut correspondre non pas à un élément dérivatif mais à un élément syntaxiquement libre. Dans le cas de la préfixation, on peut hésiter entre préfixe dérivatif et préposition (c'est le cas du *sun-* en grec (*sunadelphos*), du *pour* en français (*pourchasser*), ce qui reviendrait à hésiter entre dérivation et composition. Dans le cas de la suffixation, le plus souvent on pourra hésiter entre suffixe ou modalité, auquel cas, on ne saura dire s'il s'agit d'un syntème ou d'un syntagme. On pourra également avoir des difficultés à distinguer entre un élément connecteur et un suffixe dérivatif.
- 4) Même si je n'ai pas donné d'exemples pour le cas particulier des figements, j'aimerais rappeler la difficulté, bien connue dans toutes les langues, à choisir entre figement et construction libre. Ceci est tout à fait naturel dans la mesure où rien n'est

plus vivant et dynamique que le processus de synthématisation. Les synthèmes se créent à chaque instant et avant la cristallisation d'une expression en tant que synthème figé il y a une période de transition parfaitement compréhensible.